# Actus Cosmetopôle Provence Côte d'Azur

3e trim 2026




## Les coproduits : le gisement qu'on jette encore

La bioéconomie crée les conditions du passage d'une économie fondée sur les ressources fossiles à une économie fondée sur la biomasse. De la bioéconomie relèvent aussi bien le « biosourcing » que la valorisation des coproduits (« upcycling »). Les biomasses peuvent ainsi être de différentes origines : agricole, forestière, marine, ou reposer sur la mobilisation des biodéchets.

Or l'un des intérêts de cette biomasse est d'être à la fois renouvelable, et consommatrice de CO2. Le marché alimentaire reste prioritaire, cependant la masse de coproduits disponible laisse la voie ouverte à leur valorisation sur d'autres marchés, notamment celui de la chimie.

Les études estiment souvent la part d'ingrédients biosourcés dans les formulations cosmétiques, à 40 % en moyenne de la composition totale des produits européens. Cette part est bien plus importante si l'on exclut l'eau, qui ne relève pas de la biomasse. Ainsi, en recalculant les proportions sans l'eau, la part des ingrédients biosourcés et naturels fait un bond spectaculaire pour atteindre entre 75 % et 85 % de la matière sèche globale de l'industrie.

Le volume potentiel de coproduits non collectés ou insuffisamment valorisés serait important, bien qu'il soit difficile à quantifier. Cependant, il est certain qu'il augmentera encore si les cultures de diversification (présentant un intérêt agro-environnemental particulier) arrivent à progresser. Cet objectif n'est atteignable que si les débouchés pour les coproduits de ces cultures s'avèrent suffisamment rémunérateurs et viables.  Beaucoup des coproduits récoltés sont transformés à l'étranger avant de revenir en France. L'un des enjeux pour rendre la filière compétitive est de développer les outils de transformation en France, et de trouver des voies de valorisation plus rentables que celles aujourd'hui exploitées. La cosmétique en fait partie.

**L'enjeu : transformer un coût en un ingrédient valorisable**

Chaque tonne de coproduit valorisée plutôt qu'éliminée, est une ligne de coût qui disparaît et une ligne de revenu qui apparaît. Pour les entreprises, l'enjeu est double : rester compétitives sur des matières premières qui se raréfient et se tendent, et répondre à une pression de la réglementation et des demandes consommateurs croissantes.

Ces coproduits viennent souvent de filières agricoles ou marines locales. Les valoriser sur place permet de maintenir sur le territoire la chaîne de valeur, plutôt que laisser les coproduits partir en matière première brute en dehors des frontières nationales pour les voir revenir en produit fini importé.

Entre 2015 et 2025, l'upcycling cosmétique est passé d'un argument marketing opportuniste à un vrai levier d'innovation industrielle, mais l'écart reste énorme entre les cas qui percent et ceux qui restent bloqués au stade démonstrateur.

**Les freins à surmonter**

Plusieurs obstacles ralentissent la valorisation des coproduits. L'un des freins principaux est technique et industriel. Un coproduit est par nature hétérogène et saisonnier. Sa composition varie selon la récolte, le terroir, le procédé utilisé en amont. Or notre filière cosmétique exige des lots reproductibles, d'en prouver l'innocuité et la stabilité, documents à l'appui. Il faut parvenir à extraire un actif, un excipient, un additif, d'une matière variable, sans solvant résiduel, à un coût industriel viable. Le deuxième frein tient à l'approvisionnement. Un coproduit valorisable aujourd'hui doit rester disponible plusieurs années, au moins 5 ans, en volume stable. Les partenaires, côté agricole comme industriel, doivent s'avérer fiables. Beaucoup d'initiatives restent au stade de la preuve de concept faute de sécurisation de la filière amont sur le temps long.

**La filière cosmétique se penche sur les coproduits au niveau national et dans les territoires**

Dans la suite des travaux engagés pour la sensibilisation des entreprises de la filière cosmétique à la préservation de la biodiversité, Cosmed initie un groupe de travail pour identifier les besoins des entreprises, les ressources disponibles, les freins éventuels et opportunités d'usage. Des projets en région pourront être également étudiés, afin de valoriser les biomasses locales. Vous avez une filière à valoriser ? Vous êtes un acteur de la transformation ? Faites-vous connaître auprès de Cosmed : environnement@cosmed.fr

# Portrait : Jean-Claude Hubaud, fondateur et gérant, HELIOSCIENCE



Docteur en chimie et diplômé en microbiologie, Jean-Claude HUBAUD travaille dans le domaine des produits solaires depuis 1985. Son parcours associe recherche, développement de méthodes et accompagnement des industriels. Fondateur et gérant d'HELIOSCIENCE, laboratoire indépendant implanté à Marseille, il met cette expérience au service de l'évaluation de l'efficacité et de la sécurité des produits de photoprotection. Il découvre cet univers chez Lancaster, où il est responsable de la microbiologie et de la biologie. En 1990, il rejoint CEREDAP/DIPTA et travaille pendant 20 ans aux côtés de Jean-Noël Thorel, fondateur du groupe NAOS. Cette expérience approfondit sa connaissance des produits et des mécanismes biologiques. Elle lui donne l'envie et la confiance nécessaires pour créer HELIOSCIENCE. Son ambition est de rendre les essais de photoprotection accessibles aux entreprises de toutes tailles, tout en améliorant leur fiabilité. Historiquement spécialisé dans les méthodes in vitro, HELIOSCIENCE a élargi son offre aux essais in vivo, aux approches hybrides HDRS, à l'écotoxicologie et à la biodégradabilité. Le laboratoire fournit également des plaques de PMMA utilisées pour les évaluations in vitro. Expert auprès de l'AFNOR, il participe aux travaux de normalisation des essais solaires. Auteur de plusieurs publications scientifiques et de brevets, Jean-Claude HUBAUD consacre une part de ses travaux à l'amélioration des méthodes d'évaluation. Ses recherches portent notamment sur la formation et l'homogénéité du film solaire, afin de mieux comprendre les écarts entre les résultats in vitro et in vivo. Ses travaux sur les méthodes HDRS et Double Plate s'inscrivent dans cette recherche d'essais plus robustes et reproductibles.

Sous son impulsion, HELIOSCIENCE poursuit sa progression internationale, aux États-Unis depuis 2023, en Asie et en Australie depuis 2024. En parallèle, le laboratoire développe ses recherches sur l'impact des formulations sur les organismes marins, notamment les coraux, afin d'associer l'efficacité de la photoprotection à une meilleure connaissance de ses effets sur l'environnement.

L'adhésion d'HELIOSCIENCE à COSMED s'inscrit naturellement dans cette dynamique : partager son expertise, suivre les évolutions scientifiques et réglementaires et renforcer les échanges avec les acteurs de la filière cosmétique. Cet engagement contribue à une photoprotection toujours plus fiable, innovante et responsable.



# Cosmed partenaire de la Chaire Patrimoine, Arômes, Parfums et Cosmétiques

**Cosmed s'engage aux côtés de la Chaire**

L'Association Cosmed devient mécène de la Chaire partenariale Patrimoine, Arômes, Parfums et Cosmétiques (PAPC) et s'engage par un don de 20 k€ auprès de la Fondation Université Nice Côte d'Azur. Par cette initiative rendue possible grâce à la dynamique impulsée par son Cosmetopôle, Cosmed a pour objectif de permettre aux PME de la cosmétique d'accéder à des travaux de recherche mutualisés et de « favoriser les passerelles » entre les entreprises de la filière et le monde académique.

Par cet engagement, Cosmed soutient des projets qu'une entreprise ou un territoire peut difficilement porter seul : sécurisation des matières premières, exigences réglementaires, innovation santé et numérique, attractivité des métiers, compétition internationale. Portée par l'Université Nice Côte d'Azur et dirigée par le professeur Xavier Fernandez, la Chaire rapproche entreprises, acteurs publics et équipes académiques autour de la recherche-innovation, de la formation, de la structuration de filière et du rayonnement.

**Ce que la Chaire apporte aux entreprises**

La Chaire dispose de nombreux leviers pour accompagner les entreprises dans leurs projets :

- Un accès à la recherche : les équipes de l'Université Nice Côte d'Azur travaillent sur des axes de recherche émergents, à coûts et risques partagés avec les entreprises ;
- Toute entreprise adhérente de Cosmed peut soumettre un sujet à la Chaire et bénéficier de résultats ouverts ;
- Un vivier d'étudiants formés aux enjeux de la filière se constitue via des bourses, écoles thématiques et nouveaux cursus ;
- Une voix collective à l'international et une participation, selon l'engagement, au Cercle, le think tank stratégique de la Fondation.

Cinq projets ont déjà été retenus pour la Chaire (Citron de Menton, ¡Mas Escoba ! / Genêt de la Mas, Violette de Tourrettes, Livre Blanc Contaminants, La Belle Histoire de la Parfumerie).

https://fondation-unica.org

## Retrouvez les derniers Cosmed TV…

*Au 3e trimestre 2026 : Layering et routines cosmétiques : opportunité marketing et défi de formulation ; 5 min pour comprendre l'extension de l'étiquetage des allergènes à l'international ; Soins et produits d'hygiène pour animaux ; Innovation partenaire Co-farming ; Accord UE-Mercosur…*




**Abonnez-vous à la chaîne YouTube de Cosmed pour ne rien manquer :**




## …et nos rapports de veille stratégique

*Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez celui du 3e trimestre sur www.cosmed.fr*



# Les infos partenaires

**COSMED SUR LES SOLAIRES**
Cosmed a participé ce jeudi 5 novembre à un rendez-vous organisé par Innov'Alliance et Eurobiomed sur les solaires. Une trentaine de participants se sont réunis chez S.O.F.I.A. Cosmétiques à Carros pour échanger sur la formulation, les tests, la réglementation et les collaborations autour des solaires. Emma Bovy, chargée d'affaires réglementaires chez Cosmed, est revenue sur l'actualité réglementaire de 3 grands marchés (USA, Union européenne, Chine) avant d'aborder les enjeux et défis à relever en Europe, notamment les substances sous surveillance et les allégations ciblées.
Les prochains Cosmetic Days, qui auront lieu à Paris les 8 et 9 décembre 2027, aborderont ce même sujet de la protection solaire. Informations auprès de Stéphanie Miraton : stephanie@cosmed.fr

**ATELIER IA ET EAU – NOUVELLE DATE À NOTER !**
En partenariat avec la CCI Nice Côte d'Azur et le cluster EA Eco-entreprises, Cosmed propose aux entreprises de se retrouver le 19 janvier 2027 à Sophia Antipolis autour du thème de l'intelligence artificielle. La matinée commencera par la visite de la Maison de l'Intelligence Artificielle (MIA), un lieu de démonstration, d'acculturation et de sensibilisation autour des usages de l'IA dans les entreprises. Des experts du cluster EA Eco-entreprises animeront ensuite un atelier sur l'IA au service des process industriels en cosmétique, orienté sur le suivi des consommations d'eau (notamment la détection des fuites), et sur l'optimisation des cycles de nettoyage.
Inscriptions en cours sur le site de Cosmed.
Les 25 et 26 novembre, retrouvez le cluster EA Eco-entreprises au Cycl'EAU à l'Arena du Pays d'Aix.

**EXPORT AU SOFT 2026**
Organisé par la Région Sud et risingSUD à l'Hôtel de Région, le SOFT 2026 comprendra cette année un risingTALK dédié à l'export, animé par Business France et Bpifrance. Comment conquérir de nouveaux marchés ? Développer votre activité à l'international ? Comment financer et sécuriser vos projets internationaux ? Les experts Thomas Simon-Lorière (Business France) et Luc Prévost (délégué international PACA de Bpifrance) partageront les moyens et les stratégies à adopter.
Fanny Rollet, CEO d'Antofenol, sera également membre du jury du 19e CoFI des OIR, devant lequel pitcheront cinq start-ups Deeptech et Impact.
Le SOFT (pour Solutions Opportunités Financements Transitions) aura lieu à Marseille le 1er décembre.
Programme et inscriptions sur le site dédié de risingSUD.



# Les échos des entreprises

**FLORAL CONCEPT RACHETÉ PAR SYMRISE**
L'allemand Symrise renforce son offre d'ingrédients naturels par le rachat de Floral Concept. Floral Concept constituera avec Maison Lautier 1795 un pôle dédié aux ingrédients naturels pour la parfumerie, dans la région de Grasse. Ce rapprochement renforce les capacités de Symrise en termes d'approvisionnement et de transformation des matières premières naturelles.
www.floral-concept.com
www.symrise.com

**L'OCCITANE VA CÉDER LA MARQUE ELEMIS**
L'Occitane va céder Elemis, sa marque britannique de soins haut de gamme, au fonds PAI Partners. L'opération, dont le montant n'a pas été communiqué, devrait être finalisée au premier trimestre 2027, sous réserve des autorisations réglementaires. Acquise en 2019 pour 900 millions de dollars, Elemis a presque doublé ses ventes nettes sous l'égide de L'Occitane, au-delà de 300 millions de dollars. PAI veut désormais accélérer sa croissance, surtout aux États-Unis et en ligne, tout en préservant son identité britannique.
www.elemis.com

**LANCEMENT DE VAPORIS ANGELICA**
La Coopérative Agricole Provence Languedoc (CAPL), basée à Avignon, a lancé en 2026 sa propre marque de cosmétiques Vaporis Angélica, conçue à partir de coproduits agricoles locaux (peaux et pépins de raisin, résidus de tomates), transformés en actifs pour des soins fabriqués en France. La gamme s'inscrit dans une logique d'économie circulaire. En 2021, la CAPL avait déjà créé, avec Leïla Falcao, Phénix en Provence, entreprise spécialisée dans les coproduits de tomates.
https://vaporisangelica.com

**POPPY SKINCARE, LA MARQUE AU COQUELICOT**
Chloé Audiger a lancé sa marque de cosmétique made in France, Poppy Skincare, il y a un an environ. Incubée à la Skema Business School, Chloé Audiger présente la première crème française au coquelicot, grâce au soutien d'un laboratoire de formulation naturelle.
https://poppyskincare.fr

**DES PRIX REMIS PAR LES ENTREPRENEURS SUD**
Lors de la cérémonie des Trophées des Entrepreneurs positifs Alpes-Maritimes, le 7 octobre dernier, deux adhérents Cosmed ont été récompensés. Le prix Courage a été attribué à Amandine et Julien Azencott, pour la marque Codage, et le prix Persévérance à Florentine Bérodias-Ubach, CEO de Bougie et Senteur. Félicitations !

# Les financements

**FINANCEZ L'INVESTISSEMENT ET L'INNOVATION**
Le Pôle Innov'Alliance propose à ses adhérents un prêt à taux zéro pour financer des projets d'investissement et d'innovation, en partenariat avec la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes et la Banque Populaire Méditerranée. Le financement couvre jusqu'à 70 % du programme d'investissement TTC, dans la limite de 150 000 €. L'aide est réservée aux adhérents en Auvergne-Rhône-Alpes ou Provence-Alpes-Côte d'Azur.
Informations sur le site d'Innov'Alliance.

**CHALLENGE INNO'TECH 2027**
Le Challenge InnoTech 2027, porté par l'INRAE, AgroParisTech et l'Institut Agro Montpellier, avec le consortium AgriO dont fait partie Innov'Alliance, est un appel à projets national destiné aux start-ups, TPE et PME qui bloquent sur un défi scientifique ou technologique dans leur innovation. Ce dispositif permet aux entreprises des secteurs agritech, biotech ou greentech, de monter un projet avec des équipes de recherche académique. Les projets lauréats peuvent obtenir 35 k€ via la dotation InnoTech et/ou 35 k€ à 60 k€ via l'Aide Booster, selon l'éligibilité. La date limite de candidature est fixée au 14 décembre 2026 à 13h.
Informations sur le site d'Innov'Alliance.

**ACCOMPAGNEMENTS POUR VOTRE TRANSITION**
En partenariat avec l'Ademe, la CCI Aix Marseille Provence propose trois accompagnements pour votre transition environnementale. La CCI réalise, pour les entreprises de moins de 250 salariés, un diagnostic carbone sur les scopes 1 et 2 (voire 3), financé à 100 %. Les entreprises de toute taille (sauf micro-entreprises) peuvent bénéficier d'un diagnostic de vulnérabilité aux risques climatiques, également financé à 100 % (6 jours). Enfin, l'Ademe finance à 100 % un parcours Économies d'Energies.
Contact : marie-laure.pluvy@cciamp.com
Agnes.salabelle@cciamp.com

**LA NEWSLETTER DE VOTRE COSMETOPÔLE ET VOUS**
Vous aimez ce que vous y lisez ? Vous avez des collègues qui souhaiteraient la recevoir, mais n'en sont pas destinataires.
Transmettez ce lien pour qu'ils s'y abonnent.